

11

PROPOSITIONS de l'Arcep pour garantir un internet ouvert, pour rendre sa liberté de choix à l'utilisateur

Clarifier le champ de l'internet ouvert en posant un principe de liberté de choix des contenus et applications, quel que soit le terminal.

Réguler "par la data"



- 1 Recueillir de l'information auprès des fabricants d'appareils et des fournisseurs de systèmes d'exploitation et la diffuser
- 2 Recueillir les signalements des utilisateurs finals, consommateurs comme professionnels
- 3 Promouvoir les outils de comparaison
- 4 Imposer la transparence des critères de référencement et de classement utilisés par les magasins d'applications

Augmenter la fluidité



- 5 Suivre avec attention et évaluer en temps utile les initiatives destinées à faciliter le changement de terminal

Lever plus directement certaines restrictions imposées par les acteurs-clefs du marché des appareils



- 6 Permettre aux utilisateurs de supprimer les applications préinstallées
- 7 Rendre possible une hiérarchisation alternative des contenus et services disponibles dans les magasins d'applications
- 8 Permettre aux utilisateurs d'accéder sereinement aux applications proposées par les magasins d'applications alternatifs, dès lors qu'elles ont été jugées fiables
- 9 Autoriser l'accès aux mêmes fonctions de l'appareil à tous les développeurs de contenu et de services
- 10 Surveiller l'évolution des offres exclusives de contenus et services par des terminaux

Intervenir rapidement



- 11 Inventer une procédure agile pour accompagner les entreprises, en particulier les PME et les start-ups, lorsqu'elles rencontrent des pratiques discutables